

## Public visé

Formation accessible à tout public entre 17 et 29 ans révolus pour l'apprentissage. **Le candidat doit impérativement avoir 18 ans au moment des épreuves d'examen.**

La condition d'âge peut évoluer en fonction de la situation du candidat.

## Prérequis

Aucun diplôme n'est requis, hormis un niveau 3<sup>ème</sup> pour l'apprentissage.

Un diplôme de niveau 3 est demandé pour la formation continue.

## Modalités et délais d'accès

Dates de la formation : du 04/09/2023 au 29/05/2024

Sur dossier de candidature, entretien pour un positionnement et signature d'un contrat de formation professionnelle avec le stagiaire.

## Objectifs professionnels

Le titulaire du C.A.P Accompagnant Educatif Petite Enfance peut exercer son activité à domicile ou en structure, en adoptant une posture professionnelle adaptée en lien avec les parents et/ ou ses collègues.

Il conduit :

- des activités d'animation, d'éveil, et d'aide pédagogique contribuant à la socialisation, l'autonomie et l'acquisition du langage de l'enfant,
- des activités de soins du quotidien répondant aux besoins physiologiques de l'enfant et assurant sa sécurité physique et affective,
- des activités d'entretien des espaces de vie et d'élaboration de repas.

## Perspectives post- formation

Le titulaire du C.A.P AEPE peut exercer son activité professionnelle en tant que :

Auxiliaire petite enfance, agent social, assistant éducatif petite enfance, garde d'enfant à domicile, assistant maternel, employé à domicile, employé familial auprès d'enfant.

### Sur concours :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, adjoint/agent d'animation.

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance s'inscrit comme premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social. Ainsi il permet l'accès à des formations délivrées par les ministères chargés de l'Education nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.

## Organisation de la formation - Moyens et méthodes pédagogiques

Formation en présentiel, en 1 an.

Alternance de semaines de cours en centre de formation et de PFMP selon un planning établi.

Les stagiaires de la formation continue sont formés uniquement sur le domaine professionnel.

La formation est modulaire avec un accompagnement personnalisé et une méthode pédagogique s'appuyant sur les expériences vécues en entreprise pour intégrer le contenu théorique.

### Décomposition de la formation :

**3 blocs en domaine professionnel.**

#### **BLOC N°1 : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT**

- ✓ Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte
- ✓ Adopter une posture professionnelle adaptée
- ✓ Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné
- ✓ Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- ✓ Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- ✓ Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

## BLOC N°2 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL COLLECTIF

- ✓ Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant
- ✓ Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- ✓ Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant
- ✓ Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle

## BLOC N°3 : EXERCER SON ACTIVITE EN ACCUEIL INDIVIDUEL

- ✓ Organiser son action
- ✓ Négocier le cadre de l'accueil
- ✓ Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant
- ✓ Elaborer des repas

### Moyens Pédagogiques et techniques :

- Salles TP Ergo soins, Cuisine Pédagogique, Appartement pédagogique
- Vidéo projecteur, TBI, postes informatiques
- Petits matériels divers et supports photocopiés

## Modalités d'évaluation

Des évaluations sont mises en place tout au long de la formation.

2 sessions de simulation d'examen sont organisées au cours de la 2<sup>ème</sup> année de formation.

## Validation

Diplôme de niveau 3 de l'Education Nationale

En cas de validation partielle, le candidat ajourné peut, sur une durée de cinq ans à compter de leur date d'obtention, conserver les notes obtenues s'il se présente de nouveau à la même spécialité.

## Nombre de participants

Minimum 7 participants

## Durée de la formation

560 heures en centre de formation et 490 heures en Période de Formation en Milieu Professionnel

## Tarifs de la formation

9.15€ /heure. La situation du candidat est évaluée pour facturer uniquement le/les blocs indispensable(s) à la validation du diplôme.

La mobilisation du CPF est possible par bloc de compétence.

## Accessibilité handicap

(Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : locaux, adaptation des moyens de la prestation)

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

**Référente handicap du centre AREP :** Dorothée Cochart – 03.27.39.65.24 – [arep@stebernadette-jeumont.com](mailto:arep@stebernadette-jeumont.com)

## Coordonnées

UFA SAINTE BERNADETTE  
225 RUE DES ANCIENS D'AFN – BP 40111  
59572 JEUMONT CEDEX  
03.27.39.65.24  
[ufa@stebernadette-jeumont.com](mailto:ufa@stebernadette-jeumont.com)

### **Sabine Noël**

Responsable coordinatrice

06.30.09.77.85

[Sabine.noel@notredamedelasambre.org](mailto:Sabine.noel@notredamedelasambre.org)

### **Contacts :**

Madame Cochart Dorothée – Responsable formations

Madame Delvallée Katy - Secrétaire

## Taux de la dernière session de formation

Première session prévue pour juin 2024

## Valeur ajoutée

- Accompagnement des apprentis/ stagiaires
- Point écoute
- Réseau de partenaires